

ACTES DU COLLOQUE

« NEUJ PRO 2012 - 11èmes Rencontres Nationales des Professionnels et des Elus de la Jeunesse »

CONFÉRENCE

Déclassement (s) : mythe ou réalité

↳ **Intervenant : Philippe LEMISTRE, chercheur CEREQ**

Daniel Frédout : Bonsoir à toutes et à tous. Bienvenue à cette première conférence de ces 11^e Neu'pro. Je suis Daniel Frédoux. Je suis le directeur de la confédération des MJC. On m'a demandé d'animer cette séquence. Cette confédération est, elle-même, membre du CNAJEP, la coordination partenaire aussi des Neu'pro. On m'a demandé de présenter brièvement cette conférence et tout aussi brièvement l'intervenant. On veut se préserver un peu de temps On va avoir à peu près une conférence d'une petite heure. On s'octroie dans cette conférence des moments de respiration plutôt pour interpeller Philippe Lemistre sur des précisions. On essaye de se préserver une demi-heure, ce sera bref, mais une demi-heure de questions, de débat ensemble. Dès maintenant, je remercie Philippe Lemistre qui vient de Toulouse nous aider à réfléchir sur les questions de jeunesse. En matière de jeunesse, l'année 2012 aura été rythmée puisque, sur fond de débat présidentiel, sur fond d'actualité la jeunesse comme priorité, on peut dire que les élus, les professionnels ici réunis, nous sommes essentiellement dans une posture de considérer les jeunes comme une ressource et non comme un problème. Mais, pour autant, la thématique des Neu'pro « La place des jeunes dans la société » ne peut pas nous faire l'impasse de constater la complexité, la multiplicité des phénomènes inégalitaires. Le déclassement ou les déclassements en font partie. Souvent, nous en avons une image un peu vulgarisée, une approche intergénérationnelle. C'est le fameux ascenseur social en panne. On se dit que les jeunes auront des conditions de vie moins bonnes que leurs parents. C'est une image, certes, réelle, observée, je pense que Philippe Lemistre l'abordera, mais qui est en même temps réductrice. On remercie donc Philippe Lemistre de venir aujourd'hui nous éclairer sur ce concept de déclassements. Vous aurez noté dans le programme qu'il y a un S ce qui laisse supposer qu'on peut parler de déclassements au pluriel. Et, il nous aide à voir les réalités qu'il recouvre.

Pour rester dans cette brièveté, mais quand même, Philippe Lemistre vous êtes chercheur au CEREQ, centre régional d'études et de recherches sur les qualifications. Vous êtes membre du comité de rédaction de la revue « Formation, emploi ». Vous êtes également animateur d'un groupe de travail sur l'enseignement supérieur. Vous avez publié beaucoup d'articles de revues. J'ai renoncé d'en faire une liste exhaustive. Mais, vous pouvez, les uns et les autres, en consultant le site du CEREQ, y accéder. Encore mieux que ça, on nous apprend que la revue « Alternatives économiques » qui sera aussi présente dans ces Neu'pro fera, prochainement, dans un de ses numéros, un article où on retrouvera ces questions de déclassements. Dans vos recherches, Philippe Lemistre, vous posez de manière parfois peut-être brute ce constat d'écart entre la qualification des jeunes et l'accès à des emplois peu qualifiés. Vous posez aussi la question des mesures de ces déclassements. Parfois, vos écrits, vos propos, ce que vous allez nous dire donnent un peu le vertige puisque vous parlez d'écarts de mesure dans ces déclassements allant de 5% à 50%. On comprend qu'en vous écoutant on va peut-être appréhender la manière dont on mesure

ces phénomènes. Vous posez aussi la question de l'irréversibilité ou de la réversibilité du déclassement. Vous allez parfois jusqu'à dire que, s'il n'est pas réversible dans certains cas, nous allons vers des dévalorisations durables. Enfin, vous analysez ce que vous appelez les écarts entre des normes supposées immuables, on va comprendre après ce que recouvre cette approche, mais aussi la perception qu'on les jeunes de cette question de déclassement. Professionnels et élus que nous sommes, nous sommes autant attentifs aux normes immuables qu'à la perception des jeunes sur leur propre devenir. Vous disposez d'une petite heure pour nous dire si le déclassement est un mythe ou une réalité. Je vous laisse la parole.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Merci. Merci tout d'abord au Conseil général de l'Allier de m'avoir invité, à Valérie Courally de m'avoir sollicité pour répondre à une question à laquelle je ne suis pas sûr de répondre. Mais, au moins, on va l'aborder. Déclassement, mythe ou réalité. Je vais surtout essayer de vous expliquer déjà pourquoi c'est en débat le fait que le déclassement puisse être un mythe ou une réalité. C'est peut-être uniquement un débat de chercheurs. Je ne sais pas. Je vais redire deux mots sur mon institution. Je suis chargé d'études au CEREQ, le centre d'études et de recherches sur les qualifications. Il y a un peu de quoi s'y perdre. Le centre d'études et de recherches sur les qualifications a des centres associés régionaux, 16 centres associés qui sont dans des labos CNRS, 16 régions. Je suis dans celui de Toulouse qui est le CERTOP, un labo CNRS de sociologie politique. Ceci étant, il ne sera pas beaucoup question de sociologie politique dans mon exposé.

Déclassement, mythe ou réalité. Je vais essayer de vous expliquer ce qu'est le déclassement et ce qui motive les débats autour du déclassement. Le déclassement, a priori, est un concept simple. Qu'est-ce que c'est être déclassé ? Etre déclassé, c'est être employé à un niveau de qualification inférieur à celui auquel on pourrait prétendre compte tenu de son niveau de diplôme. Une fois que l'on a dit ça, on a l'impression que les choses sont simples. Par exemple un détenteur de BTS doit être technicien. C'est facile à comprendre. A partir de ce moment-là, on a l'impression qu'il est simple de mesurer le déclassement. C'est du moins ce qu'on a cru jusqu'aux années 80 où on utilisait jusqu'alors deux mesures du déclassement. Une mesure correspond à peu près à ce que je viens de vous dire, c'est la mesure normative ou objective. C'est très simple. Il s'agit de considérer ce que je viens de vous dire. Un technicien a un BTS ou un diplôme de niveau bac + 2. Un jeune qui a un CAP doit être ouvrier qualifié. C'est Joëlle Affichard dans les années 80 qui avait proposé une norme de correspondance en explorant les contenus d'emploi et de formation et en faisant quelques travaux statistiques. Elle avait donc établi une norme de correspondance où le technicien BTS, le CAP ouvrier qualifié, le licencié, on y reviendra, cadre puisque c'était encore la moitié des cas pour les statistiques qu'elle utilisait dans les années 70. Quand on utilisait cette norme dans les années 80, on avait à peu près 20% ou 25 % selon les nomenclatures, d'emplois déclassés et on était relativement satisfait du côté de la recherche du moins. Pourquoi ? Parce que c'est une norme qui fonctionnait assez bien avec la norme de déclassement internationale. La norme de déclassement internationale est la norme de déclassement subjective. C'est tout simple. On demande au jeune s'il s'estime déclassé. Il y a plusieurs manières de le lui demander. On peut lui demander s'il est utilisé en dessous de son niveau de compétences. On peut lui demander si quelqu'un qui aurait un diplôme juste inférieur à son niveau de diplôme pourrait occuper son emploi. Quelle que soit la manière dont on lui pose la question, dans tous les pays de l'OCDE on obtenait des taux de déclassement. C'est un organisme hollandais qui, à l'époque, faisait ces statistiques. Pour les déclassements subjectifs, on obtenait à peu près 20% de déclassés ou 25%. On avait deux normes qui convergeaient. Puis, au début des années 90, les choses ont commencé à se gâter puisque le déclassement normatif a commencé à dérapé. On est passé de 20% à 25, puis à 30, puis à 35 et je dirais tout à l'heure, aujourd'hui à 50%. Que font les statisticiens quand ils voient qu'une norme ne fonctionne plus ? Ils en inventent une autre. On a commencé par le déclassement statistique. Le déclassement statistique consiste à dire que tout ce qui est fréquent est normal. Si tous les sortants bacheliers sont majoritairement ouvriers qualifiés, voire non qualifiés, si c'est très fréquent, on va considérer qu'il y a une évolution de la norme. Et, ça devient normal. Ce déclassement statistique lui aussi a été satisfaisant à court terme. Pendant les années 90, il a bien fonctionné. En clair, le taux de déclassement statistique n'était pas très éloigné du taux de déclassement international toujours mesuré par le déclassement subjectif. Là aussi, ça a dérapé. J'en reparlerai tout à l'heure. en effet, si on mesure le déclassement statistique aujourd'hui, 3 ans après la sortie du système éducatif, on est à, à peu près, 5%. Pourquoi ? Parce qu'il y a de plus en plus de détenteurs de licence qui ne sont plus cadres, mais qui sont professions

intermédiaires ou techniciens, voire employés qualifiés. Si on regarde uniquement les fréquences, ce qui est fréquent est normal, ces situations sont considérées comme normales et on obtient un nombre de déclassés relativement réduit. Si on ne souhaite pas dire que tout ce qui est fréquent est normal, on a une autre solution statistique, après ce sera fini sur les méthodes, qui est celle du déclassement salarial. Le déclassement salarial consiste à dire que, si on gagne 10 à 20% de salaire en moins que les détenteurs d'un diplôme inférieur, on peut être considéré comme déclassé. Ce sont des mesures totalement statistiques. Et, si vous passez le seuil de 10% à 30%, vous changez tout. Le déclassement salarial est intéressant pour donner une photo de la relation formation emploi et de la distribution des salaires. Mais, en termes de déclassement, on ne peut pas en dire grand chose. Après ce bref descriptif sur les différentes normes, je vais juste rappeler qu'on a une norme qui est celle du déclassement statistique qui nous amène à 5% de déclassement et une autre, celle du déclassement normatif, le CAP ouvrier qualifié qui nous amène à un taux de déclassement de 50%, voire plus. Pour comprendre le sens de ces normes et pourquoi certains chercheurs choisissent une norme et pas l'autre, il faut entrer dans le débat autour de l'expansion scolaire.

Un peu d'histoire très courte et extrêmement caricaturale. Je vais essayer de faire dans l'ensemble relativement court. La massification de l'enseignement, l'expansion scolaire, dans un premier temps, après guerre, s'est mise en place dans le cadre d'un idéal d'égalité des chances. En France, l'INSEE va créer les catégories socioprofessionnelles avec l'idée de classes sociales. Ces catégories socioprofessionnelles vont être mises en face d'une nomenclature de diplômes. L'objectif est qu'avec un BTS par exemple on soit technicien et qu'avec l'ensemble des autres diplômes on trouve un emploi qui corresponde au niveau du diplôme. L'idée est que le système éducatif doit amener l'égalité des chances puisqu'en obtenant un diplôme, quelle que soit l'origine sociale, on doit pouvoir, en théorie, accéder au même niveau d'emploi. C'est à travers cet idéal que s'est mise en place la massification scolaire au départ, sachant que, évidemment, la compétitivité était aussi un argument, mais que ce n'était pas l'argument principal. Cet argument est venu beaucoup plus tard. Si on veut se donner un repère chronologique, on peut prendre le cas du bac professionnel et des raisons qui ont poussé Chevènement à accepter que l'on mette en œuvre le bac professionnel en 85. En effet, Chevènement se rend au Japon, à l'époque fer de lance. Il fait le tour de quelques usines et constate qu'il y a des ouvriers bacheliers. Il revient en France et donne le feu vert pour mettre en œuvre le bac professionnel pour l'argument de compétitivité. C'est encore extrêmement timide. De manière beaucoup moins timide, le processus de Lisbonne va mettre en avant l'économie de la connaissance et des objectifs d'expansion scolaire. Certains pays vont faire du zèle dont la France et vont se fixer des objectifs, avec l'Allemagne notamment, d'accéder à 50% de diplômés à l'horizon 2015. Aujourd'hui, on est à 45% d'une génération sortant du système éducatif qui sortent diplômés de l'enseignement supérieur. En 1992, on était à 32%. On a fait un grand bond. A la même époque, en 1992, en Allemagne, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur était de 25%. On voit que c'est vraiment un facteur d'efficacité. Donc, deux justifications, l'égalité des chances et la compétitivité. Et, deux analyses des conséquences de la massification scolaire. Une première analyse plutôt favorable à la massification scolaire. Je vais caricaturer évidemment. En France, c'est Eric Morin qui la défend beaucoup. Il a fait beaucoup d'études pour montrer que l'expansion scolaire a eu énormément d'avantages. Sur quels points particuliers ? Par exemple, il a fait une étude pour montrer que l'éventail des salaires, compte tenu de la massification, se serait rétréci entre les plus bas salaires et les plus hauts salaires en fonction du diplôme. Il a aussi montré de manière convaincante que, à origine sociale modeste, si on compare les générations, le diplôme a nettement protégé les générations actuelles contre le chômage par rapport aux précédentes. Evidemment ce sont des analyses toutes choses égales par ailleurs. Le dernier argument est que la massification scolaire a permis à nombre de jeunes d'origine sociale modeste d'accéder à des emplois qualifiés. Donc, beaucoup de bienfaits pour l'expansion scolaire selon Eric Morin. Une autre façon de voir les choses est celle des sociologues, notamment Louis Chauvel et Marie Duru qui, eux, vont parler d'inflation scolaire. Pourquoi vont-ils parler d'inflation scolaire ? Premièrement, ils vont faire valoir qu'il y aurait un déclassement massif. Et, ensuite, ils souhaitent que, d'une génération à l'autre, on obtienne le même emploi avec le même diplôme. Autrement dit, ils sont pour l'égalité des chances intergénérationnelles. Dans cette perspective, Louis Chauvel a fait de nombreux constats pour comparer ce à quoi on accédait il y a quelques générations avec un BTS ou avec un bac et les emplois auxquels on peut accéder aujourd'hui avec ces mêmes diplômes. Chacun va choisir sa mesure. Si on est dans la perspective de l'égalité des

chances intergénérationnelles, on va choisir la mesure normative dont je parlais au départ. Puisqu'on était ouvrier qualifié avec un CAP il y a une génération ou deux, il n'y a pas de raison aujourd'hui pour qu'on ne soit pas ouvrier qualifié avec un CAP. Si on choisit cette norme, on constate qu'il y a un déclassement massif. Pour les autres, on va plutôt choisir le déclassement statistique parce qu'un des arguments majeurs d'Eric Morin est de dire que toutes ces études qui comparent les générations n'ont pas de sens. Elles n'ont pas de sens parce qu'on compare des générations où le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur, par exemple, était de 10 à 20% et qu'aujourd'hui on approche les 50%. Donc, on ne peut pas les comparer parce qu'en structure ce n'est plus du tout la même chose. Il y a des éléments à prendre en compte. C'est l'évolution des normes. On peut choisir, à l'extrême, dans cette perspective la norme statistique pour dire que les observations fréquentes sont devenues des situations normales. En allant à cet extrême, c'est un peu comme si une régulation se faisait par le marché parce que c'est quand même une approche très marchande. Derrière cette perspective, il y a aussi une vision non pas en termes d'égalité des chances intergénérationnelles, mais d'équité. Eric Morin, je ne lui en veux pas particulièrement, a écrit un bouquin qui s'appelle « L'égalité des possibles ». C'est une notion d'équité plutôt que d'égalité. Il est important que tout le monde ait potentiellement la possibilité d'accéder à la qualification. S'il n'y arrive pas, c'est un effet conjoncturel ou de changement de norme qui peut s'analyser. Derrière cela, il y a deux conceptions du diplôme.

La première conception rejoint le sens commun. C'est la conception « capital humain ». Quand vous faites une formation, vous accumulez du capital parce que toute formation a un coût. Quand vous dépassez 16 ans et que vous continuez à étudier, la formation n'a pas seulement le coût de l'inscription, pour les économistes, elle a aussi le coût de ce à quoi vous renoncez. Autrement dit, si vous n'allez pas sur le marché du travail, vous renoncez à un salaire. C'est ça le coût de vos études quand vous poursuivez vos études. Cela doit être, in fine, rentabilisé. En clair, c'est un capital. On se forme. On accumule du capital humain, se former amène des compétences qui sont redéployables, a priori, entièrement sur le marché du travail. On accumule du capital humain. Et, s'il y a des problèmes conjoncturels ou, dans une vision marchande, si l'Etat fait n'importe quoi, s'il fait en sorte qu'il y ait des diplômés en nombre trop important et qu'il y a du déclassement, ce sont des phénomènes conjoncturels parce que les individus, supposés rationnels, vont ajuster leurs anticipations. Constatant que le diplôme n'est pas rentabilisé, ils arrêteront de poursuivre leurs études. Une régulation va se faire à court terme ou à long terme. C'est la perspective capital humain. Il faut retenir que, dans cette perspective, la formation apporte du capital humain, apporte des compétences. Il y en a une autre reprise par les sociologues et les économistes qui est celle du parchemin. Celle-là, dans sa version extrême, nous dit que le diplôme n'apporte aucune compétence. L'objectif du système éducatif est de filtrer les individus. Ceux qui ont le plus haut niveau d'aptitude pour le marché du travail passent les plus hauts diplômes. Ils obtiennent ces plus hauts diplômes et, pour cause, ce sont les plus aptes. Donc, le système éducatif n'a pour objectif que de trier la population active. Un exemple générationnel : mon voisin veut montrer qu'il est plus malin que moi pour accéder à un emploi d'ouvrier qualifié juste après guerre. Il va passer un CAP. Et, moi, je serai comme la majorité de ma catégorie, c'est-à-dire sans diplôme. On nous congèle. On nous ressort aujourd'hui. Pour obtenir la même situation, il va chercher le signal du moment. Le signal du moment pour être ouvrier qualifié ce n'est plus le CAP. C'est le bac pro. Etc en cascade. Dans cette perspective, on n'est plus dans une notion de déclassement, mais dans une notion de dévalorisation des diplômes puisqu'il y a une grande part d'irréversible. J'ai dressé un peu le cadre du débat autour du déclassement. Maintenant, nous allons passer à des éléments factuels. On va parler du déclassement de 1995 à 2010. Pour cela, je vais vous présenter des chiffres qui reprennent deux normes.

Daniel Frédout : Peut-être avant les chiffres, assurons-nous que sur cette première partie il n'y a pas une ou deux questions, pas pour engager le débat, mais pour apporter une précision sur quelque chose. Si ce n'est pas le cas, on poursuit.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Dans ce que je vais vous présenter, il y a deux déclassements. Le déclassement normatif avec une norme ajustée à tort ou à raison considérant que les bacheliers ouvriers ou employés qualifiés sont non déclassés. Les chiffres que je vais vous donner considèrent que les bacheliers ouvriers ou employés qualifiés sont non déclassés. En deuxième ajustement, je vais considérer que les Bac + 3 sont dans une situation normale lorsqu'ils

occupent un emploi de profession intermédiaire d'agent de maîtrise ou de technicien. Ce n'est pas seulement une convention statistique. Quand on observe les maquettes des licences et ce qui est mis en ligne pour les différentes licences, on constate que les emplois cibles désignés par les responsables de formation, y compris pour les licences pro, ne sont pas majoritairement l'emploi cadre même s'il est toujours invoqué. Mais maintenant ce sont directement des emplois de profession intermédiaire et de technicien. Je suis peut-être dans la traduction du fréquent qui devient normal. C'est un constat et vous verrez qu'il est extrêmement fort. Je vais utiliser aussi la norme de déclassement subjectif, le ressenti des étudiants. Et, je vais essayer de mélanger les deux en me disant que celui qui s'estime déclassé et qui, en plus, est déclassé selon la norme institutionnelle, celui-là est vraiment déclassé. En mélangeant les deux, on aura peut-être une vision du noyau dur du déclassement pour essayer de répondre à la question qui était posée, mais qui restera quand même sans réponse. Deux mots sur le déclassement subjectif. Le défaut du déclassement subjectif est qu'il est subjectif. On a fait quelques tests là-dessus. Chez les jeunes femmes, on avait regardé celles qui sortent avec un master 2, enfants d'ouvriers ou d'employés non qualifiés et qui sont dans des emplois de profession intermédiaire dans la fonction publique. Quand on leur demande si elles s'estiment déclassées, très majoritairement et même à 80%, elles répondent non. Elles ne s'estiment pas déclassées. Quand on prend un master équivalent et une fille enfant de cadre supérieur ou chef d'entreprise et qu'on lui pose la même question pour un emploi équivalent, bizarrement, la grande majorité va s'estimer déclassée. Pourquoi a-t-on fait ce type de mesures ? Par exemple, parce que, à une époque où il n'y avait pas autant d'écoles de commerce qu'aujourd'hui, on a constaté que dans les écoles de commerce on avait un fort taux de déclassement subjectif. Pourquoi a-t-on un fort taux de déclassement subjectif ? Parce que c'est dans les écoles de commerce qu'il y a la plus forte proportion d'enfants de cadres supérieurs et de chefs d'entreprise. Ils ont des représentations sociales qui font qu'ils peuvent être cadres, mais s'estiment déclassés, à tort ou à raison, estimant pouvoir prétendre à un emploi plus qualifié. N'oublions pas que le déclassement subjectif est subjectif. Ces précautions prises, on peut enfin passer aux données factuelles. Les enquêtes générations du CEREQ, j'en dis deux mots. Ce sont des enquêtes que l'on fait tous les 3 ans avec une grosse enquête tous les 6 ans. On interroge un 25^e des jeunes à peu près, c'est-à-dire un jeune sur 25 pour une génération de sortants du système éducatif de 700 000 à peu près. On les interroge 3 ans après la sortie du système éducatif. Le 1 sur 25, c'est tous les 6 ans. Entre les enquêtes de 6 ans, on a une enquête intermédiaire. Pour les enquêtes intermédiaires, on en interroge un peu moins. Et, surtout, le questionnaire est beaucoup moins long. C'est pour ça que ce que je présenterai sur le déclassement objectif concernera toutes les générations et sur le déclassement subjectif, les perceptions, ne concernera que les premières générations puisque la prochaine grosse enquête sera faite en 2013 pour la génération 2010. On a trois enquêtes ici. L'enquête 95 concerne la génération 92, on les interroge 3 ans après. L'enquête 2001 concerne la génération de 1998, l'enquête de 2007 la génération de 2004 et la dernière enquête celle de 2010 la génération de 2007. J'ai pris cette dernière enquête parce qu'elle se situe après la crise. Dans un premier temps, je présenterai des résultats sur les seuls diplômés actifs. Les non diplômés ne sont pas pris en compte. En effet, quand on prend tous les non diplômés en compte, on diminue le taux de déclassement puisqu'on rajoute des personnes qui ne sont jamais déclassées par définition. Elles sont non qualifiées, donc elles sont supposées ne jamais être déclassées ou plutôt l'être toujours. L'acceptation est souvent de les considérer comme non déclassées. Ça fausse un peu les chiffres. Je les ai enlevées. Je prends en compte seuls les diplômés actifs, c'est-à-dire sans les chômeurs, et 3 ans après la sortie du système éducatif. On va commencer par l'enseignement supérieur. Comme ça nous a été dit tout à l'heure, ce sont des éléments que vous allez peut-être retrouver, selon les arbitrages finaux, dans un numéro spécial d'« Alternatives économiques » sur l'enseignement supérieur dont je fais une petite partie sur le déclassement qui s'appelle de manière très originale « déclassement : mythe ou réalité ». C'est très inspiré. Pourquoi n'ai-je pas mis tout le monde dans le même graphique ? Je vous en dirai un peu plus tout à l'heure. Mais, aussi plus on en met, moins on en voit. Voilà le déclassement objectif pour les seuls diplômés de l'enseignement supérieur. Les bac + 2, en orange, ça descend puis ça se stabilise. C'est une interprétation libre puisque pour l'instant je n'ai que des données descriptives. Mais, je vais l'interpréter à la Chauvel. Chauvel parle de générations sacrifiées, c'est-à-dire que, quand on a une politique publique expansionniste, on sort beaucoup de diplômés sur des générations, tout d'un coup, on augmente les effectifs, les emplois ne sont pas là et donc, ces diplômés sont déclassés. La période 92 etc est la période où on a doublé les effectifs de DUT et on a considérablement augmenté les effectifs de

BTS. Dans une interprétation à la Chauvel, on dira que le pic de 95 est lié à ce nouvel afflux de diplômés. Chauvel montre qu'après ça s'arrange. Ça fonctionne, donc pourquoi ne pas s'en inspirer. Sur les bac + 3, au départ on a la création des licences pro. On a une montée du déclassement normatif et ensuite ça se tasse, étant entendu que, aujourd'hui encore, je le signale au passage, les sortants de licence professionnelle, diplômés, sont en effectif comparable aux sortants de licence générale. En effet, il n'y en a que 10% qui sortent du système éducatif après l'obtention d'une licence. Mais, 10%, vu la masse de sortants de licence, ça fait un effectif qui n'est pas loin de celui des licences pro. Sur ce graphique, je voulais surtout vous parler de la courbe en vert. En effet, on a labellisé un certain nombre de masters pour aller vers l'objectif 50% et amener le plus grand nombre au plus haut niveau. On voit que, sur les bac + 5, on a une augmentation à partir de 2001 relativement forte. Et, on le constate un peu sur tout, on a une augmentation aussi au moment de la crise. Deux mots sur un sujet dont nous pourrions parler, mais on ne le verra qu'en passant. Sur l'enseignement supérieur, deux mots sur le genre du déclassement. Les femmes en gris en haut, les hommes en vert. Avant la crise, on a eu une convergence des taux de déclassement, un rapprochement entre hommes et femmes des taux de déclassement.

Puis, après la crise, sur la dernière génération, à nouveau, les taux de déclassement s'écartent. C'est ce que j'avais obtenu sur l'enseignement supérieur, ce par quoi j'ai commencé à travailler. Ensuite, je suis allé travailler sur les CPA BEP et les bacs. Là, j'ai eu quelques surprises. Je ne l'ai fait que sur les deux dernières générations parce qu'entre temps la nomenclature des professions a changé. J'ai préféré m'abstenir. En haut, les CAP BEP. Des taux de déclassement à 30, 35%. Là, nous sommes sur les deux dernières générations, avant la crise, après la crise. On voit que pour les CAP BEP tout va bien puisque le déclassement diminue. En orange, on a le déclassement de tous dont l'enseignement supérieur qui, lui, monte. Si on regarde les bacs, c'est à peu près stable et même ça descend un petit peu. C'était un peu étrange. L'explication est, hélas, simple. Quand on mesure le déclassement, on ne prend en compte, comme je vous l'ai dit, que la population active occupée. Je fais partie de ceux qui ont toujours dit qu'il faudrait rajouter un étage. Là, j'ai un bon argument, je pense que je vais enfin arriver à le vendre, celui du chômage. J'ai remesuré le déclassement, mais, cette fois, pas sur la population active occupée, mais sur la population active, c'est-à-dire en prenant en compte les chômeurs. Si on prend en compte le chômage, le déclassement des CAP BEP remonte et un petit peu aussi celui des bacheliers. Cela veut dire qu'entre les deux générations, même pour se déclasser, il faut quand même avoir un emploi. Quand le chômage augmente, je suis en train de creuser la question, mais on a déjà constaté avec mes collègues du CEREQ qu'il y avait eu un tassement de l'emploi des ouvriers non qualifiés de type industriel et que, quand les emplois diminuent et qu'ils sont les emplois cibles des CAP BEP, comme ils ne peuvent plus aller dans ces emplois les plus bas de tous les niveaux, ils vont au chômage. Il n'y a pas seulement la baisse de cet emploi. Il y a aussi le fait que la pression se fait aussi par le haut, c'est à dire qu'il y a, maintenant, des bacs pro qui vont prendre ces emplois non qualifiés. Et, en cascade, les CAP, les BEP à l'époque il y en avait encore en 2007, aujourd'hui il y en a toujours mais peu, vont se retrouver au chômage. C'est ce que nous montrent ces deux courbes si on les compare. Ça nous le montre de manière assez, je trouve, convaincante.

Daniel Frédout : On avait dit qu'on gardait un peu de temps pour les questions. Ça dépend du temps que prend le tableau.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Le tableau dans lequel on ne voit rien. Quand on est statisticien, c'est obligé, il faut toujours produire un tableau dans lequel on ne voit rien.

Daniel Frédout : C'est pour faire regretter à ceux qui ne sont pas venus devant.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : C'est qu'ils avaient vu le tableau avant. Ce tableau vous donne quand même une vision d'ensemble. Pour l'instant, j'ai donné du déclassement avec le défaut des statisticiens, c'est-à-dire que le déclassement écrase tout, toute spécialité, toute filière. On va un petit peu moins tout écraser et on va regarder ça avec des subdivisions à minima. Pour ceux qui auraient saisi leur calculatrice, ça arrive parfois, et chez les chercheurs à tous les coups, si vous additionnez en ligne le chômage et où se trouvent les professions, cadres, professions intermédiaires, employés qualifiés, employés non qualifiés, ouvriers qualifiés, ouvriers non qualifiés et dernier étage que je me suis permis de rajouter le chômage, on devrait arriver à 100%.

Mais, on n'y arrive pas parce que je n'ai pas mis les agriculteurs et les artisans dans le tableau. Il manque 1 ou 2% ici et là puisqu'ils ne représentent jamais plus. Les CAP BEP tertiaire déclassement et chômage compris 54,7%. La variation d'à côté est la variation d'enquête juste avant la crise et l'enquête de 2010 puisque ces chiffres sont l'enquête 2010 de la génération 2007, donc 3 ans après la sortie du système éducatif. 54% de taux de déclassement. Pour ceux qui seraient tentés de poser la question, tout à l'heure, de savoir si le diplôme est encore un bon atout, il suffit de regarder ce tableau pour s'en convaincre. 28% de taux de chômage CAP BEP tertiaire. 13% pour les M2 LSH. Quand on regarde la case chômage, on est vite convaincu. Si j'avais rajouté les non qualifiés, c'est-à-dire ceux qui non seulement pas de diplômes, mais pas de qualification, on arrivait pour eux à plus de 50%. Et, si je prends les non diplômés, on arrive à plus de 40% de taux de chômage. Ce taux de déclassement est relativement élevé, mais avec des différenciations comme on pouvait s'y attendre entre le tertiaire et l'industrie. Ces différenciations recourent aussi des différenciations de genre. Malgré tout, une bonne nouvelle si on veut, les variations sont relativement faibles malgré la crise. Ce qu'il y a de bien quand on est très bas, c'est qu'on ne peut pas descendre plus bas. Par contre, chez les M2, il y avait du potentiel. Un premier constat. Pour les M2 lettres sciences humaines gestion et droit, le taux de déclassement chômage compris est de 57%. Pour les maths sciences et santé, il est de 42%. Avec des taux de chômage autour de 10%, mais qui ont, dans tous les cas, relativement augmenté. Les augmentations sont considérables entre les deux enquêtes. L'augmentation du déclassement est de 14% par exemple pour les M2 LSH gestion et droit. Pourquoi ce déclassement est-il aussi élevé ? J'ai gardé la norme des années 70 faite à partir des données 70. J'ai considéré qu'avec un master 2, on devait être cadre, 3 ans après la sortie du système éducatif. Or, pour les M2 LSH gestion et droit, 41% sont cadres et c'est pour les autres spécialités qu'on arrive à la majorité. Sur les chiffres produits habituellement, on arrive à la majorité partout parce qu'on produit des chiffres sans prendre en compte le chômage. Je n'ai pas le temps de commenter davantage l'ensemble du tableau. Mais, vous avez là une photo de tout ce dont je vous ai parlé depuis tout à l'heure. Les seuls qui s'en sortent, avec des effets de numerus clausus, sont les écoles d'ingénieurs où on a toujours 80% de cadres à la sortie. J'en viens à la chute, le déclassement subjectif. Le déclassement subjectif chez les bac + 3 augmente. Ils s'estiment de plus en plus déclassés. Et, surtout pour les bac + 5, le déclassement subjectif augmente un peu, mais c'est sans commune mesure avec le déclassement normatif. Cela signifie que des jeunes sortant de master 2 ont des emplois de profession intermédiaire et trouvent ça normal. Comme je suis sur le déclassement objectif et subjectif, pour sur les jeunes aient un avis sur leur situation dans l'emploi, il faut qu'ils aient un emploi. Là, il n'y a pas le chômage. On retrouve ce qu'on avait tout à l'heure, c'est-à-dire que le déclassement objectif diminue alors qu'en vérité avec le chômage il augmente. Peu importe. C'est la courbe du bas qui est intéressante. Quand on mélange les deux sur les trois périodes, c'est stable. Le taux de déclassement est d'environ 15%.

En conclusion, si on considère que ceux qui sont déclassés et s'estiment déclassés sont réellement déclassés, 15% de la génération 2007 qui seraient déclassés en 2010. Mythe ou réalité ? On peut répondre qu'il y a une réalité au-delà de 1 sur 10. J'avais proposé d'autres tentatives et on arrive toujours à 1 sur 10 même en resserrant le taux au maximum. Les explications sont la logique du parchemin, j'en ai parlé tout à l'heure, la dévalorisation. Une autre explication récurrente est que les diplômes de même niveau ne se valent pas. Et, les étudiants, les jeunes le savent. Il faut rentrer dans les formations pour reprendre le déclassement sachant que tel master doit conduire et conduit habituellement à des emplois de profession intermédiaire et c'est normal. Un autre argument est de dire que c'est la faute du système éducatif qui produit des diplômés inadéquats au marché du travail. Je n'ai pas le temps de faire cet exposé ici, mais je vais juste dire deux chiffres. Avec Mireille Bruyère, nous avons regardé pour l'ensemble des diplômés des filières professionnelles CAP BEP, bac pro, bac techno, BTS, DUT uniquement les plus professionnalisés, 3 ans après la sortie du système éducatif, qui travaillait dans sa spécialité de formation étant entendu qu'on avait 12 spécialités extrêmement agrégées. Nous étions arrivés héroïquement au chiffre de 44%. Pour les formations du sup, on est entre 20 et 30. Sur l'ensemble de la population active, on est à peu près à un tiers. Ça n'est pas un problème de flux. Les diplômés inadéquats, ça se discute. Je terminerai par une dernière hypothèse. C'est celle que l'on trouve dans le dernier bouquin de Dubet, déjà de 2010 qui est « les places ou les chances ». Une autre hypothèse est que les emplois soient déqualifiés. Autrement dit, des emplois d'ouvriers qualifiés, autrefois d'ouvriers qualifiés, requièrent aujourd'hui des compétences de techniciens parce qu'il y a eu une évolution

intrinsèque de l'emploi sans que l'emploi n'ait été requalifié. Le constat du déclassement est peut-être à chercher du côté du marché du travail. C'est une vision de la qualification du travail comme une construction sociale. De la même manière, on peut expliquer que les emplois féminins soient moins rémunérés que les emplois masculins. On avait fait un travail assistante maternelle versus manutentionnaire. Si on travaille avec des sociologues, on se rend compte rapidement qu'il y a une construction sociale de la qualification qui explique les différences de salaire, voire de qualifications des emplois. Je terminerai en disant ce que j'ai déjà dit donc ça ira vite que le diplôme est de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant, nécessaire parce que, Eric Morin a quand même raison, quoi qu'il en soit le diplôme est très protecteur contre le chômage, vous l'avez vu. Est-ce que le déclassement a de l'avenir ? Est-ce que c'est un mythe ou une réalité ? Est-ce que c'est une réalité pour demain ? Je vais donner un chiffre. Aujourd'hui, dans la population active, il y a 60% d'ouvriers et d'employés. Les projections à 2020 faites avant la crise prévoyaient une proportion de 60% d'ouvriers et d'employés. Donc, je vous laisse répondre à la question. Merci.

Daniel Frédout : Merci à vous. Merci aussi pour l'effort d'un exposé en 50 minutes sur un sujet qui mériteraient sûrement plus de temps. Le temps de laisser chauffer la première question, une première remarque et question un peu générale. Vous nous aviez mis à l'aise d'entrée en disant qu'il n'y avait pas de réponse à la question. Ça nous détend un peu. Chacun tirera vers le mythe ou vers la réalité. En vous écoutant, je me dis qu'il est intéressant pour nous de faire des efforts d'objectivation parce que ça rendrait presque la douleur agréable. Vous nous dites que ce qui est fréquent est normal. On a l'impression que, peut-être, les personnes qui sont elles-mêmes déclassées, considèrent ça comme normal dans leur ressenti. En même temps dans votre conclusion on voit qu'il vaut mieux être diplômé pour ne pas être au chômage, mais que malgré cette escalade de diplômes on va vers des emplois qualifiés moins payés. Est-ce que malgré les 15%, on n'a pas des tendances de précarisation où les jeunes sont une des variables d'ajustement et payent ces prix d'ajustement entre l'expansion des diplômes et la tension du marché économique ? On est un peu entre les deux.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Il y a là deux sujets. Il y a une autre forme de déclassement qui est la stabilité sur le marché du travail qui ne recoupe pas nécessairement le déclassement au sens de ce que j'ai exposé ici, du diplôme. Est-ce que les jeunes sont une variable d'ajustement ? Ça dépend lesquels. Sur les premières années, c'est clair. Le CEREQ fait des enquêtes où il réinterroge les gens 7 ans après. On l'avait fait pour l'enquête génération 98 pour des observations en 2005. C'est ce qu'on a aussi à 3 ans. 60% des jeunes sont en CDI à 3 ans et 50% sont réellement stabilisés, c'est-à-dire depuis plus de 2ans en CDI, 7 ans après la sortie du système éducatif. Si on ajoute ceux qui sont entrés en CDI tardivement dans les 7 premières années, on arrive toujours autour de 60% de stables cette fois. Ce n'est pas tout à fait le même sens que le CDI. En effet, le CDI est pour certaines catégories moins stables. Les caissières sont en CDI. Le problème du marché du travail, ce n'est pas les jeunes, les moins jeunes, c'est la segmentation que ce soit chez les jeunes ou chez les autres parce que certains sont mieux lotis que d'autres. En effet, dans le même temps, on a vu apparaître une nouvelle catégorie dans ces jeunes 7 ans après la sortie du système éducatif qui sont les CDD au long cours. Jusqu'aux années 80/90, le CDD était une marche vers le CDI. Dans cette enquête, on a une catégorie de 13% de jeunes qui, pendant leurs 7 premières années de vie active, sont en CDD à répétition. On peut considérer que ceux-là sont dans la variable d'ajustement. Des collègues travaillent en ce moment sur le sujet pour montrer aussi que, parmi ces jeunes en CDD à répétition, il y a aussi la segmentation. Il y en a aussi des plus ou moins bien lotis. Il y a notamment chez les cadres des contrats de mission qui se développent et qui ne sont pas nécessairement défavorables à ceux qui les font. Je pense que les jeunes sont autant variable d'ajustement que certaines catégories de salariés non qualifiés.

Daniel Frédout : Ça ne se pose pas qu'en termes de tranche d'âge. je me doutais bien que c'était un peu plus compliqué.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : D'autant plus que je ne vous ai pas parlé des jeunes. Les jeunes de l'INSEE sont ceux qui ont moins de 25 ans. J'ai pris toutes les catégories de diplômés, donc je vais au-delà de 25 ans. C'est Berlusconi qui a fait baisser le taux de chômage des jeunes en Italie en faisant passer le seuil à 30 ans. Donc, le taux de chômage a tout de suite baissé.

Daniel Frédout : C'est une déformation. Je n'échappais pas au Neu'pro et la thématique « les jeunes, leur place dans la société. Vous vous signalez si vous souhaitez poser une question. Vous vous présentez. Il faut le temps de laisser émerger la question.

Emmanuel Fouriaud, responsable de formation, réseau des MJC Midi-Pyrénées, confédération des MJC de France : Avez-vous mis cette étude en parallèle avec d'autres études menées dans d'autres pays ? Je m'intéresse toujours à la question de la place des jeunes, à leur possibilité d'insertion professionnelle. Par rapport notamment à des pays anglo-saxons qui ont d'autres modèles, qui ne place pas le diplôme en priorité mais la compétence pour trouver un emploi, avez-vous confronté ces types de modèle ? Que pouvez-vous en retenir par rapport à votre étude ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Certaines mauvaises langues disent que le déclassement est un terme et un problème franco-français. Pourquoi la mesure internationale est-elle le déclassement subjectif ? Parce que c'est facile à comparer. On a tous la même. On ne peut pas harmoniser une mesure de déclassement entre deux pays objective puisqu'on n'a pas les mêmes nomenclatures d'emplois, de formations et on n'a pas le même sens sur le niveau. J'ai fait un peu d'histoire. Si j'ai ramé sur le timing c'est surtout pendant la première partie. J'ai fait un peu d'histoire pour raconter pourquoi en France on avait construit le diplôme sur une logique des niveaux. Ça n'a pas été ça dans d'autres pays. On a travaillé sur l'Allemagne aussi. En Allemagne, des diplômes de la formation professionnelle et par apprentissages sont de niveau BTS ou de niveau CAP. Ce n'est pas écrit dans la nomenclature. Il n'y a pas cette notion de niveau. Vous m'interpellez aussi sur la notion d'approche compétence. Est-elle plus élaborée dans les pays anglo-saxons qu'en France ? Oui, depuis plus longtemps. Est-ce très différent d'avec la France ? On a aussi l'approche compétences dans le recrutement en France et aussi depuis longtemps. Pour une raison fort simple que j'ai donnée tout à l'heure qui est que, même pour les diplômés les plus professionnalisés, 6 jeunes sur 10 ne travaillent pas dans leur spécialité de formation 3 ans après la sortie du système éducatif. C'est bien qu'on a repéré leurs compétences autrement que par le diplôme. Il y a les discours sur l'approche compétences qui, à l'anglo-saxonne, serait plus développée. Je ne sais pas si je réponds vraiment à votre question. Des essais ont été fait sur la question de la comparabilité. Mais, ils ne sont pas convaincants dans le sens où nos nomenclatures ne sont pas les mêmes.

Daniel Frédout : D'autres questions ? Je sais que s'annonce pour certains la visite de Vichy, mais ne soyez pas impatients. On a encore un petit moment. On a pressé notre conférencier pour garder du temps.

Un participant dans la salle : Des entreprises avancent le fait qu'elles savent faire la formation et qu'elles se heurtent plus à une question d'employabilité pour l'insertion des jeunes et des salariés dans l'entreprise, c'est-à-dire le vivre ensemble, le respect des règles plus que le diplôme. Elles savent conduire la formation pour certains métiers surtout pour ceux qui demandent une formation moins pointue. Qu'est-ce que ça vous évoque ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Je peux ajouter qu'une de mes collègues Prisca Kergoat travaille sur l'apprentissage, la logique compétence, la logique managériale pour montrer que les employeurs recherchent, de plus en plus, pour les bas niveaux de qualification non seulement des compétences techniques, mais aussi des savoir-être. C'est pour cela que pour certains postes, ils vont recruter les diplômés qui n'ont pas nécessairement les compétences techniques et qu'ils vont former. Je partage votre point de vue. Mais, pour autant, on n'a pas beaucoup d'analyses de terrain sur cette question. Cette logique managériale a des limites importantes. La collègue dont je viens de vous parler montre que cette approche par les compétences et le fait de trouver des jeunes qui soient, entre guillemets, dociles, ce n'est pas tout à fait ce que vous avez dit, ça participe d'une reproduction sociale et d'une sélection de l'élite parmi les apprentis. L'approche compétences s'est diffusée dans le recrutement des apprentis. Elle traverse le système éducatif du côté des apprentis. La collègue dont je vous parle a un regard relativement critique là-dessus parce que c'est aussi une manière de sélectionner sur le capital culturel. Je dirais autre chose sur les entreprises. Quand on est dans une période de fort chômage et qu'il y a du monde disponible,

les entreprises veulent obtenir assez rapidement des gens immédiatement opérationnels. J'ai l'habitude de dire que souvent, en France, on veut le système allemand sans payer le tribut, étant entendu que, pendant des années, en France, on a formé les salariés en interne. C'est une chose qui se discute parce qu'on peut former aux éléments techniques et on peut aussi améliorer le savoir-être en interne. C'est une question de choix.

Une participante dans la salle : Bonjour. Quand j'étais jeune j'ai fait des études de sociologie. Un prof nous avait dit qu'il avait constaté un lien entre une valorisation ou un déclassement d'une profession et sa féminisation. Est-ce que déclassement et valorisation vont ensemble ? Est-ce que le déclassement est le même chez les filles et les garçons ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Un rapide aperçu pour montrer que le déclassement n'est pas tout à fait le même, qu'il y a une convergence dans le sup. Ce qui sépare les filles et les garçons, c'est que les filles s'estiment moins déclassées alors qu'elles le sont plus. Attention aux représentations sociales. C'est un peu ce que je disais en conclusion. Dans les chiffres, les filles ne sont pas tellement plus déclassées que les garçons. Ce n'est pas énorme. C'est aussi pour une raison de construction sociale de la qualification. C'est ce que j'essayais de dire tout à l'heure. Il y a des emplois féminins qui requièrent des compétences de cadres et qui sont classés en professions intermédiaires. Il y a aussi ce constat. Mais, ce n'est pas une perspective qui participe de la dévalorisation. En effet, la dévalorisation, c'est considérer qu'à un moment c'était valoriser à sa juste valeur. Par rapport aux femmes, le problème est plutôt du côté de la construction sociale de la qualification. Par contre, si on fait comme si les emplois étaient justement valorisés depuis le départ, le déclassement n'a pas plus évolué pour les femmes que pour les hommes.

Un participant dans la salle : Bonjour. Une question sur les facteurs que vous avez utilisés pour différencier vos populations. En dehors du genre, est-ce que vous avez étudié sur d'autres facteurs comme le fait d'habiter la campagne ou la ville, d'habiter le centre ville ou la partie périphérique ou d'autres facteurs qui pourraient intervenir dans cet aspect de réalité ou mythe ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Sur ces travaux non parce que ce sont des travaux que je viens de débiter. Mais, sur d'autres, on avait déjà montré que, dans le milieu rural, on est davantage déclassé. Mais, s'il y a davantage de déclassements, c'est peut-être qu'on veut rester dans son village, dans sa petite ville. Donc, il y a des différenciations. Pour l'instant, je n'ai pas regardé ces aspects pour la population que j'ai décrite ici. Ce qu'on avait fait avec Jean-François Giret était sur la population 98 pour montrer qu'il y avait des différences territoriales. Pour ce qui est des 4 enquêtes, je viens de terminer le gros de l'investigation sur les indicateurs et je travaille sur les éléments explicatifs dont un autre important aujourd'hui et dont je n'ai pas parlé. Quand tout le monde a des diplômes, un autre système d'insertion fonctionne de plus en plus, c'est celui des réseaux sociaux au sens des relations personnelles et professionnelles. Je suis aussi en train de travailler avec deux collègues sur la mise en relation entre le déclassement et les réseaux personnels et professionnels. La réponse à votre question est, néanmoins, non parce que je n'ai pas encore travaillé tout ça.

Daniel Frédout : On a encore le temps pour deux ou trois questions. Il est bien de vous présenter pour savoir de quelle place vous posez la question.

Jean-Marc Da Piedade, directeur du service jeunesse et coopération décentralisée de la ville de Goussainville, Val d'Oise : Je voudrais que vous nous décryptiez votre conclusion qui dit que le diplôme est de plus en plus nécessaire et de moins en moins suffisant. Quel discours peut-on avoir avec les jeunes par rapport à cette conclusion ? Que peut-on leur dire pour qu'ils puissent avancer ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Un discours à géométrie variable.

Daniel Frédout : Ça va leur faire un bon repère !

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Ça commence mal. Je vais déjà expliciter ce que j'ai en tête quand je dis le diplôme nécessaire et pas suffisant. C'est une vision déjà partagée dans des

pays anglo-saxons qui n'ont pas notre historique sur le diplôme. Par exemple, aux Etats-Unis, un jeune qui a un master peut-être pas de Harvard et qui est balayeur ce n'est pas nécessairement choquant parce que le diplôme fait partie d'autre chose. Les compétences ne sont pas seulement le diplôme. Il y a des biais. Je ne sais pas trop ce qu'on dit à un jeune parce que ça va dépendre de sa situation. Un jeune qui a un master 2 qui veut travailler dans le secteur social peut continuer dans son master 2. Il ne faut pas lui promettre un emploi cadre bien payé. C'est vraiment un discours à géométrie variable. Le diplôme nécessaire et pas suffisant, ça n'empêche pas de passer les diplômes parce que, c'est une conclusion que je n'ai pas eue tout à l'heure, se former, accéder à des niveaux d'éducation élevée, ce n'est pas seulement des objectifs économiques. C'est aussi des objectifs pour former des citoyens, des gens qui réfléchissent et vont à l'école pour autre chose que d'obtenir des parchemins. Dans ce domaine, il y a de plus en plus de jeunes qui passent des diplômes de niveau bac + 5 parce qu'ils font comme les autres. Ils éliminent ce qu'ils n'aiment pas et vont jusqu'au bout. Ils font plaisir à leurs parents. Ensuite, ils vont repasser un diplôme professionnel de niveau inférieur pour entrer sur le marché du travail. En soi, ce n'est pas une catastrophe. Pour certains, il y a des questions à se poser comme des jeunes dans certaines filières de CAP qu'on continue à diplômer en sachant que dans ces filières on ne forme aucun employé, aucun ouvrier qualifié. Je suis un de ceux qui disent que les contenus de formation ne sont pas du tout dévalorisés.

Anne-Marie Bourrouilh, fédération française des MJC : Il y a deux ans, ici, nous avons entendu quelqu'un qui parlait de déclassement. J'avais compris ça comme étant la fin de l'ascenseur social ou la crainte d'en être arrivé là. Dans ce que vous avez dit, je m'attacherai plutôt à votre version subjective parce que c'est aussi ça qui nous intéresse, nous. C'est comment les jeunes vivent leur avenir, le perçoivent. Dans ce que vous avez dit, j'ai l'impression d'entendre qu'il y a une certaine résignation de la part des jeunes de classes sociales moins supérieures pour accepter leur sort. Vous dites que les jeunes filles qui viennent de milieux moins aisés se perçoivent pas comme déclassées lorsqu'elles occupent une profession intermédiaire. Ça voudrait dire que le sentiment de déclassement vient plutôt des classes supérieures. Est-ce que ce que je dis là à un sens ? Est-ce que ça traduit votre conclusion ? Ou est-ce que j'ai mal compris ? J'ai l'impression qu'il y a un tassement ou une résignation sur le fait que cet ascenseur social se soit un peu bloqué et que ce sentiment négatif est plutôt ressenti par les classes supérieures.

Daniel Frédout : Est-ce que ça va mieux parce qu'on s'est résigné ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Il y a deux choses. Ce que j'ai dit est vrai autant pour les générations récentes que pour les anciennes générations. C'est peut-être encore plus vrai pour les anciennes générations qui, comme dirait Marie Duru, étaient peut-être plus encore des acteurs dupés, c'est-à-dire que les jeunes d'origine sociale modeste qui rentraient dans la fonction publique, même avec un haut diplôme et déclassés, ne se sentaient pas déclassés. C'est une première chose. Ensuite, il y a la question de la résignation. J'ai des collègues sociologues qui commencent à travailler sur le terrain. Et, je travaille avec eux aussi sur ces questions de savoir comment se construit cette évaluation subjective. Comment font les jeunes ? C'est très simple. Ils entrent sur le marché du travail. Ils entrent dans une entreprise ou un milieu. Ils regardent les jeunes de leur génération ou celle juste avant ont le même type d'emploi. Quand ils font ce constat, ils ont tendance à penser que c'est normal. Pour autant, ils ne sont pas complètement résignés, désabusés. Ils participent juste à construire une nouvelle norme. Les sociologues de l'égalitarisme intergénérationnel vous diront que ce n'est pas parce qu'ils ont ces représentations que c'est juste. Donc, il faut toujours regarder le déclassement objectif. Deux mots sur l'intergénérationnel. Je n'en ai pas vraiment parlé. J'ai parlé de la vision intergénérationnelle qui portait le déclassement normatif. A ce sujet, il y a deux choses. Un premier constat est fait par Louis André Valette qui fait des études avec d'autres européens qui montrent que, sur le long terme, l'ascenseur social fonctionne toujours, dans tous les pays de l'OCDE et dans les pays d'Europe quels que soient les choix éducatifs qui ont été faits. C'est intéressant parce que ceux qui ont fait le choix de l'expansion scolaire, il y a longtemps ou pas, l'ascenseur social continue à fonctionner. Ceci étant, il faut faire attention au prisme du statisticien qui a tendance à vous dire que, quand vous avez les pieds dans la glace et la tête dans la fournaise, tout va très bien parce que votre température moyenne est bonne. Effectivement, aux extrêmes, ça se dégrade. Louis Chauvel ou celui qu'il a eu en thèse, Camille Peugny, qui a sorti un bouquin intéressant à ce sujet,

montrent que, de plus en plus, on voit apparaître dans les statistiques des choses qu'on ne voyait pas avant, c'est-à-dire des enfants qui, non seulement, n'ont pas la situation de leurs parents, qui sont déclassés de manière intergénérationnelle, mais ont un diplôme supérieur. Des choses se dégradent aux extrêmes. Mais, malgré ce qui se dégrade aux extrêmes, c'est aussi ce que raconte Morin statisticien, en moyenne, ça s'améliore pour les enfants d'ouvriers, de classes sociales modestes des générations précédentes. Mais, il y a des déclin.

Daniel Frédout : On a encore le temps d'une question ou deux.

François Sador : Je coordonne un dispositif d'animation médiation au Grand Montauban communauté d'agglomération. Ma question porte sur la créativité. Est-ce que vous avez pris en compte dans vos statistiques les profils de jeunes qui voudraient créer des entreprises par rapport à leurs idées et pas par rapport à leurs diplômes ? Ou des jeunes qui ont eu un parcours diplômant et qui ont complètement changé de voie pour créer autre chose à partir de leurs idées ? Quel discours pourrait-on tenir aux jeunes qui voudraient créer une entreprise à partir de leurs idées ?

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : C'est un sujet qui n'est pas traité dans le déclassement parce qu'on ne sait pas comment analyser la situation des chefs d'entreprise, des artisans. Est-ce un déclassement, un surclassement ? Les situations sont tellement diverses que, statistiquement, on ne les analyse pas. Une chose sur ce que vous dites et qui recoupe d'autres choses que j'ai entendues, c'est que dans les enquêtes statistiques jusque là on était surtout sur des aspects très objectifs. Dans les enquêtes du CEREQ ou celles de l'INSEE, surtout parce maintenant on les passe par mail ou par téléphone et on peut poser plus de questions, on a de plus en plus d'éléments qualitatifs qui permettront, je l'espère, à l'avenir de répondre à ces questions. Malgré tout pour répondre à ces questions, je pense qu'il vaut mieux des études de sociologues. Et, il n'y en a pas énormément dans le domaine que vous évoquez. Donc, je n'ai pas de réponse à vous donner.

Daniel Frédout : Par curiosité, pour ceux qui veulent sortir du champ qui est le nôtre, vous avez dans les stands le livret du CNAJEP, le livre blanc sur les jeunes au cœur de la richesse qui traite du déclassement avec des travaux de Camille Peugny, mais qui sort dans la recherche d'autres valeurs. C'est un peu ce que vous dit. Il n'y a pas que le diplôme. On est dans l'approche que le bien-être ne procède pas que du socioéconomique. C'est mieux d'avoir un boulot, de l'argent, mais on explore d'autres valeurs comme l'engagement des jeunes, comment il peut jouer pour se resituer dans une place. Je ne sais pas si d'autres travaux viennent explorer d'autres indicateurs.

Philippe Lemistre, chercheur CEREQ : Il y a d'autres travaux. Un appel d'offres vient de sortir de la direction de la prévision de l'éducation nationale qui porte sur ces questions, sur le bien-être des étudiants et des jeunes dans les diverses filières. Nous allons travailler sur le bien-être dans les lycées professionnels. Il y a de quoi faire. A propos des indicateurs qualitatifs dans les enquêtes statistiques, sans aller jusqu'à Edgar Morin qui voulait des indicateurs de bonheur, on est en train de les croiser, c'est ce qui m'intéresse, c'est ce que j'ai essayé de faire ici. On est aussi surpris dans certains secteurs pour certains emplois quand on compare ce que les économistes peuvent regarder de manière un peu brutale le déclassement normatif, salarial, le ressenti des jeunes de certaines filières dans certains emplois a priori déclassés. Ils ne se sentent pas nécessairement mal. On a assez peu d'éléments à ce sujet.

Daniel Frédout : Une dernière question et on vous libère pour la visite de Vichy pour ceux qui ne connaissent pas. On le sent dans le questionnement, on rencontre des luttes professionnelles. Comme on n'a pas le levier pour agir sur l'emploi ou sur les diplômes, on est amené à rechercher d'autres formes de valeurs, ce n'est peut-être pas le mot exact, si ce n'est du reclassement va revaloriser ou va donner de la consistance à des itinéraires. C'est bien de savoir qu'il y a d'autres recherches et que vous allez répondre à cet appel d'offres. On va vous revoir dans deux ou trois ans pour explorer d'autres indicateurs de bien-être. Je m'assure qu'il n'y a pas une dernière question, que quelqu'un ne parte pas avec une frustration. Ce serait dommage. Un mot de conclusion que je fais en vous remerciant pour votre intervention. On se doutait bien qu'il n'y avait pas de réponse. Mais, ça nous permet d'avoir des repères pour s'éclairer sur cette question objective, subjective mythe ou réalité. Tout le monde l'a compris, pour ceux qui veulent aller plus

loin comme on dit, rendez-vous dans « Alternatives économiques » puisque dans un des prochains numéros, il y aura une publication de Philippe Lemistre qui, à un moment ou un autre, traitera de ces questions. Merci à toutes et à tous. Et une dernière fois, merci à vous, Philippe Lemistre.